

28 mars 2022

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans un [communiqué de presse du 25 mars](#), le ministère de la Justice, le ministère des Affaires étrangères et européennes et le ministère de la Famille, de l'Intégration et à la Grande Région ont mis en garde contre le risque encourus par les personnes fuyant la guerre en Ukraine de devenir victimes d'exploitation et de traite des êtres humains. Dans le contexte actuel, le comité de suivi de la lutte contre la traite des êtres humains, présidé par le ministère de la Justice, a réagi rapidement et pris des mesures de prévention avec les autres acteurs concernés. L'Office national de l'accueil (ONA) et ses partenaires Caritas et Croix-Rouge sensibilisent les personnes hébergées à la traite des êtres humains de manière systématique et distribuent un dépliant dont l'objectif est d'informer les victimes potentielles sur leurs droits, notamment où trouver de l'aide et de la protection, ceci dans une langue qui est courante aux personnes. Une mise à jour régulière des informations est prévue, ainsi qu'une traduction en ukrainien des données disponibles. Ces informations sont amplifiées par le site www.stoptraite.lu et la [page Facebook « stoptraite.lu »](#), ainsi que le [site du ministère de la Justice sur ce sujet](#).
- Afin d'aider les personnes ayant fui l'Ukraine, le ministère du Travail, de l'Emploi et de l'Économie sociale et solidaire, en collaboration avec l'Inspection du Travail et des Mines (ITM) et l'Agence pour le développement de l'emploi (ADEM) a publié une [fiche d'information leur permettant d'accéder au marché de l'emploi luxembourgeois](#). Ce document contient les informations les plus importantes sur le droit du travail luxembourgeois, la recherche d'emploi et l'inscription à l'ADEM. La fiche est disponible en ukrainien, en français et en anglais.

INVITATION

Nous avons le plaisir de vous inviter à [l'événement de lancement de l'Étude de l'EMN intitulée « Identification and protection of victims of trafficking in human beings »](#), qui aura lieu le **jeudi 31 mars 2022, de 10h00 à 13h00 CEST**. L'événement présentera les principales conclusions de l'étude sur les questions relatives à l'identification et à la protection des victimes de la traite des êtres humains dans les États membres de l'UE et suscitera une discussion sur les derniers développements et priorités juridiques avec des acteurs européens et internationaux de haut niveau. [Cliquez ici pour vous inscrire](#).

Chiffre de la semaine: 30%

Le taux de syndicalisation varie fortement selon les nationalités, le type de contrat, le secteur économique ou encore le niveau d'éducation. 25% des salariés résidents sont syndiqués en 2019. Les taux de syndicalisation les plus importants peuvent être observés pour l'administration publique (51%), l'enseignement et le secteur du transport, alors qu'ils sont les plus faibles pour les secteurs suivants : activités scientifiques, activités de ménage et l'horeca. En regardant le profil des salariés résidents qui sont syndiqués, on s'aperçoit que 70% sont Luxembourgeois et 30% sont de nationalité étrangère.

Source: STATEC

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter mathis.osburg@uni.lu

Nous contacter :

Email: emn@uni.lu

Twitter: [@EMNLuxembourg](https://twitter.com/EMNLuxembourg)

Site du LU EMN NCP : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en